Réunion technique des chefs de projet des espaces valléens

16-17 octobre 2017 à NIOZELLES (Alpes de Hautes Provence)

Présents :

Nom – Prénom	Structure	Nom – Prénom	Structure
Feyeux Cécile	Région ARA	Baudin Jean-Noël	PNR Luberon
Trusson François	Région ARA	Goguillot Audrey	PNR Bauge
Ginestou Nils	Région PACA	Liboa Martial	C.A. Provence Alpes
			Agglomération
Bourguignon Muriel	Région PACA	Bourgue Nicolas	Syndicat Mixte
			d'Aménagement et
			d'Equipement du Mont
			Ventoux
Adréani Annie	Région PACA	Dausse Renaud	PNR Baronnies Provençales
Le Gall Didier	Région PACA	Petitguyot Florence	Maurienne Galibier
Guillé Sandrine	Région PACA	Raffort Solène	C.C. Haute Maurienne
			Vanoise
Gregot Amandine	Région PACA	Lalande Didier	PNR Vercors
Brochier Sophie	Région PACA	Klein Cloé	Pays S.U.D.
Vitorge Maya	Région PACA	Privat Julie	C.C. Pays des Ecrins
Peisey Delclos	CGET	Kibler Marine	C.C. Sisteronais Buëch
Marie-Claude			
Mordant Nadine	CGET	Favier Guillaume	C.C. Vallées de Thônes
Keilty Delphine	Préfecture 05	Monguillon	C.A. Gap Tallard Val de
		Sandrine	Durance
Djouri Inès	Préfecture 05	Rollois Anne Claire	C.C. Alpes d'Azur
Gaillard Michelle	CD 05	Amavet Estelle	PNR PréAlpes d'Azur
Arnoux Marina	CD 05	Calviani Thierry	Nice Métropole
Arnaud Anne-Marie	CD 04	Mansouri	C.C. Vallée d'Aigueblanche
		Christophe	
Achin Coralie	IRSTEA	Audo Sonia	C.C. Grand Briançonnais
Emmanuelle	IRSTEA	Dupont Benjamin	C.C. Guillestrois Queyras
Georges Marcelpoil			
Forestier Frank	CARF	Carmelllino Aude	C.C. Champsaur
			Valgaudemar
Gargari Loic	CARF	Mazet Julie	C.C. Buëch Dévoluy
Pinel Claire	SIVAV	Ravanel Laetitia	CC.Vallée de Chamonix
Giguet Alice	CC Alpes		
	provence		
	Verdon		

Lien pour télécharger les présentations faites en séance, le fichier excel d'évaluation et quelques photos :

http://telecharger.regionpaca.fr/files/44ce149b5ff2b439a01181b8ad48f54c/Niozelles.zip

Le 16 octobre 2017 :

Accueil:

Nadine Mordant Commissaire de massif des Alpes remercie l'ensemble des participants pour leur présence à ces deux journées de travail et indique que plusieurs chargés de projets se sont excusés, ne pouvant être disponibles à ces dates. Elle remercie tout particulièrement Jean-Noël Baudin, chef de projet de l'espace Valléen Luberon-Lure pour avoir assuré la logistique de ces deux journées. Elle remercie également Sandrine Guillé pour la préparation du programme en lien avec Marie-Claude Peisey Delclos qui a rejoint l'équipe du CGET Alpes mi-septembre et succède à Dominique Giard.

Christophe Lopez, 1^{er} adjoint à la commune de Niozelles souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et est heureux d'accueillir ces journées de travail à Niozelles, au cœur du Lubéron.

Compte tenu d'un programme relativement dense pour ces deux journées, Marie-Claude Peisey Delclos, propose de débuter les travaux après un rapide tour de table.

Sandrine Guillé, service montagne et massif alpin de la région PACA rappelle que ces deux journées ont pour thème principal l'évaluation afin d'apporter des outils cohérents et partagés pour accompagner les chargés de projet espaces valléens dans leur mission.

Points d'actualité :

Nadine Mordant, présente une rapide synthèse sur le contenu de la Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagnes, rappelle les nouvelles attributions du comité de massif et fait un point sur la mise en œuvre des mesures du CIT concernant le plan de réhabilitation de l'immobilier de loisir. Compte tenu que plusieurs espaces valléens ont inscrits dans leur stratégie des actions relatives à la réhabilitation de l'immobilier de loisir, elle propose d'informer les territoires des mesures qui seront retenues lors du prochain CIT qui devrait se tenir en janvier 2018. Elle donne quelques pistes de réflexion du groupe de travail technique national piloté par le CGET sur ce dossier. Elle présente un point de situation sur le déroulement du renouvellement du comité de massif.

Power point ci-joint.

• **Cécile Feyeux**, service tourisme de la Région Auvergne Rhône Alpes, présente les 5 thématiques d'excellence soutenues par la Région de manière complémentaire : activités de

pleine nature, tourisme itinérant et grandes randonnées, diversification touristique de la montagne, thermalisme et pleine santé, gastronomie et œnotourisme. Elle rappelle les appels à projets « grand itinéraires de pleine nature », « diversification touristique des stations de montagne Auvergne Rhône Alpes ».

Elle indique que les services de la Région travaillent actuellement sur la rédaction d'un plan d'actions pour le volet II plan Montagne. Il sera présenté à la CP de novembre.

Lien vers le site internet avec informations relatives aux dispositifs de la politique régionale en faveur du tourisme :

https://www.auvergnerhonealpes.fr/89-guide-des-aides-appels-a-projet.htm?thematique=15

Nadine Mordant rappelle la nécessité de cohérence sur l'itinérance inter régionale.

Annie Adréani, service montagne de la Région PACA, présente le programme « Smart destinations » piloté par le service attractivité et tourisme de la Région PACA.

Document d'intervention ci-joint.

Nadine Mordant, présente les bilans des programmes spécifiques du massif à fin août 2017. En ce qui concerne les actions inscrites dans les programmes des espaces valléens, elle indique qu'il est important de présenter des dossiers matures et accompagnés de budget réaliste afin d'éviter de « rendre des crédits FNADT / CIMA» comme cela a été malheureusement le cas. Par ailleurs, elle souhaite que la complémentarité des crédits d'Etat (FNADT, DETR, FSIL, DRAC...) se fasse à chaque fois que cela est possible pour les actions structurantes et prioritaires pour accompagner la diversification touristique. Elle sera attentive à cette complémentarité afin de permettre la réalisation des actions.

Power point ci-joint.

Feuille de route du réseau espaces valléens 2018 :

Marie-Claude Peisey Delclos, chargée de mission commissariat de massif des Alpes, fait le point sur l'action assistance à maitrise d'ouvrage « animation et capitalisation du réseau des espaces valléens » dont la consultation a été lancée le 13 octobre 2017. Elle rappelle l'objectif de la mission du prestataire qui sera retenu ainsi que le calendrier.

Cette mission très attendue par les chefs de projet devrait débuter courant janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

Power point ci-joint.

Evaloscope : IRSTEA

Emmanuelle George Marcepoil, Coralie Achin IRSTEA

Rappel des objectifs de la mission : (tels que décrits dans le dossier POIA de 2015)

- Production de connaissances sur les processus de diversification touristique dans les espaces valléens à une échelle interrégionale
- Identification des verrous de mise en œuvre de la diversification et réalisation d'un cahier pratique à destination des acteurs alpins (institutionnels, locaux, économiques)
- Mise en débat des pratiques de diversification en vue d'une lecture partagée des pistes pour une action publique

Livrables attendus:

- Production de fiches d'identité des Espaces Valléens et d'une analyse selon les clefs de gouvernance, la diversification et le territoire
- Production d'indicateurs sur 3 ou 4 espaces valléens pilotes
- Production d'un prototype de module web évaloscope
- Cahier pratique de la diversification à destination des territoires

Point d'avancement :

35 fiches d'identité réalisées.

Présentation des 4 clés d'entrée retenues pour analyser la diversification et l'appropriation du dispositif des espaces valléens pilotes.

Analyse:

- Quel est le type d'actions prioritaires dans les espaces valléens ?
- Quelle est la nature des actions de diversification ?
- Analyse du PNR Baronnies Provençales

Eléments de propositions pour répondre aux besoins des espaces valléens.

Il est rappelé la nécessité d'une articulation avec l'animation-capitalisation du réseau des espaces valléens qui sera mise en œuvre courant janvier 2018.

Power point ci-joint.

Intervention de Didier Lalande, PNR du Vercors : « comment organiser un territoire autour de ses valeurs ? Il faut travailler sur l'attractivité du territoire : pour le touriste, pour les nouveaux résidents tout un intégrant la diversification économique. »

Intervention de François Trusson, Région ARA : « Finalement, tous les territoires mènent des actions similaires. Faut-il inciter les espaces valléens à retravailler leur plan d'action pour plus de spécifications ? »

Emmanuelle Georges Marcelpoil : « y a -t-il des éléments de différenciation dans les produits touristiques mis en place dans les espaces valléens ? Pour y répondre, des coups de sonde pour être plus proche du terrain seront réalisés dans la suite du projet Evaloscope. »

Notion d'évaluation : définition, évaluation de programmes, auto

évaluation:

Sandrine Guillé

Dans la plupart des définitions que l'on pourrait rencontrer, le concept de l'évaluation est bien souvent réduit à l'évaluation économique et financière. Mais en réalité, la définition du concept « évaluation » est plus large et implique le concours de plusieurs disciplines. L'objectif est de mesurer un écart entre les résultats et les objectifs fixés. Sur le dispositif espace valléen, l'évaluation vise à :

• Apporter des enseignements sur les progrès et les résultats (évaluation d'efficacité)

• Apporter des enseignements sur la conduite de l'action, les processus (évaluation

d'efficience)

• Etre un levier pour l'action

L'Etat, la Région AURA et la Région PACA proposent une méthode de travail pour l'évaluation des démarches. Pour rappel, l'évaluation est un point contractuel des conventions espaces valléens.

Power point ci-joint

Intervention de plusieurs chargés de projet rappelant que chaque financeur à ses propres exigences en matière d'évaluation, que cela génère une mobilisation de leur temps sur leur mission et qu'il serait vraiment opportun de penser à un support commun et partagé entre les financeurs. Pourquoi ne pas partir des attentes du Feder qui sont les plus exigeantes en matière de suivi et d'évaluation des plans d'actions ?

Réponse de Sandrine Guillé : les outils travaillés par un groupe restreint composé d'espaces valléens volontaires sur le sujet seront présentés mardi matin.

Bilan à mi-parcours de la CIMA :

Marie-Claude Peisey Delclos

Power point ci-joint

Présentation de la démarche d'évaluation du POIA :

Amandine Grégot, région PACA

Le plan d'évaluation du POIA se déroule en 2 temps :

1. 2016-2018 : optimisation de la performance du programme

2. 2019-2022 : évaluation de l'impact du programme

L'évaluation de mise en œuvre poursuit 2 objectifs :

- contribuer à la performance du POIA dans l'optique de débloquer la réserve de performance; cette réserve financière représente 6% du montant total du FEDER du POIA (35 M€), soit potentiellement 2,1 M€ de plus si les objectifs sont atteints.
- 2. contribuer à une bonne mise en œuvre une organisation efficace, lisible et sécurisée du programme.

Un consultant a été recruté pour mener à bien cette mission qui se déroule de mai à décembre 2017.

Power point ci-joint

Visite du site des Mourres, présentation de la démarche Géoparc du Lubéron

Le 17 octobre 2017 :

Objectif de l'auto évaluation, présentation du tableur de suivi :

Sandrine Guillé, Cécile Feyeux,

La méthode proposée porte sur l'échelle « espace valléen ».

Le premier élément porte sur un outil d'autoévaluation qui devra être alimenté par chaque chef de projet <u>au fil de l'eau</u>, afin d'identifier l'impact des projets qui répondent à la stratégie de l'espace valléen (que les opérations soient financées par des crédits estampillés « EV » ou pas). Ce fichier de suivi des opérations est un minimum : chaque espace valléen est libre de l'enrichir si besoin pour répondre à des besoins ou demandes spécifiques de leur territoire. Une version excel existe ainsi qu'une version open office. Il est proposé d'utiliser la nomenclature de l'Evaloscope pour plusieurs indicateurs. L'Irstea a founi un document de référence, expliquant la catégorisation des opérations pour certains items (Voir document joint intitulé : Tableau pour définition catégories_V1).

Le fichier de suivi des opérations est un outil de suivi interne à l'espace valléen qui ne sera pas diffusé aux financeurs. La question de transmettre le fichier détaillé à l'Irstea dans le cadre du projet EValoscope est posée.

<u>Une fois par an</u>, en comité de pilotage, le chef de projet présente des éléments de synthèse sur l'évaluation de la démarche, qui peuvent être illustrés par quelques opérations structurantes. Il rappelle les enjeux de la stratégie et indique où en est la réalisation des objectifs. Il interroge le comité de pilotage sur la mise en œuvre de la démarche (fluidité du fonctionnement). Il s'agit de prendre du recul sur l'ensemble (réalisation, impact, mise en

œuvre) pour être dans une démarche itérative d'amélioration continue. Le chef de projet s'appuie, pour cela, sur le fichier du suivi des opérations et sur des éléments qualitatifs d'appréciation du processus de mise en œuvre de la démarche. Il propose des modifications éventuelles de fonctionnement (prise de décision, relationnel...).

Présentation d'un exemple d'opération de l'espace valléen Préalpes d'Azur

Anne-Claire Rollois, PNR PréAlpes d'Azur explique comment elle a complété le tableur ; cela suscite des demandes d'éclairage de la part des autres chefs de projet sur la définition des indicateurs et des demandes de modifications, prises en compte dans le fichier joint.

Présentation de l'enquête bilan 2018, de l'enquête de clientèle et du calendrier :

Sandrine Guillé

<u>Pour le 30 juin 2018</u>, il est demandé à chaque espace valléen de compléter les deux autres onglets du fichier (bilan 2018-1 et bilan 2018-2) et de les transmettre à l'Etat et aux deux Régions. Plusieurs données figurent dans les fiches identité de l'Evaloscope.

Il peut être nécessaire pour certains territoires de mener une enquête de clientèle pour répondre à ce bilan, si cela n'a pas été fait au moment de l'élaboration de la stratégie. L'objectif est d'avoir des données de référence à comparer avec les résultats de 2020. Un support d'enquête est proposé (Cf. document joint) mais n'a pas de caractère obligatoire.

Par contre, une enquête de clientèle sera demandée à l'ensemble des espaces valléens en 2020. Les modalités n'en sont pas encore fixées.

Pour le bilan 2018, si le territoire ne peut pas répondre aux questions posées, il pourra réfléchir à mettre en place des outils de suivi permettant de répondre aux mêmes questions en 2020.

Il est demandé aux « espaces valléens historiques » de bien vouloir enrichir le bilan 2018 en fournissant des résultats d'impact de 3 ou 4 opérations structurantes financées sur la période 2007-2014.

La clause de revoyure des plans d'actions prévue en 2018 est supprimée. Un travail de remobilisation des acteurs pour la construction d'un plan d'actions 2019-2020 n'est plus demandé (à quelques exceptions près de territoires qui ont fusionné ou qui ont construit un plan d'actions modeste sur la période 2016-2018).

Voir document ci-joint

Ateliers d'échanges, groupes de paroles pour réfléchir à l'animation des démarches EV et identifier une boite à outils en vue d'améliorer le fonctionnement des démarches EV.

Synthèse des ateliers, voir documents ci joints

Clôture des deux journées :

Intervention des chargés de projet :

- Il est important de prévoir de bonnes conditions de travail technique lors des rencontres : salle lumineuse, fonctionnelle, équipée de vidéo projecteur et écran ...
- Temps accordé au point d'actualité trop long, les informations apportées peuvent être obtenues par ailleurs
- Prévoir des ateliers thématiques dès le premier jour, se reporter aux thématiques repérées en 2014, les réactualiser si besoin.
- Privilégier les temps d'échanges

Rencontres nécessaires pour échanger sur les pratiques, les besoins ...mais le format est à revoir afin de créer une réelle dynamique, plus d'interactivité et d'apporter une vraie valeur ajoutée à ces rencontres.

Marie-Claude Peisey Delclos, Sandrine Guillé remercient l'ensemble des participants pour leur contribution à ces deux journées de travail et indiquent que les suggestions seront prises en compte pour les prochains temps d'échanges.